

Bulletin d'informations
municipales édité
par la mairie de
La Ferté-Milon



SITE INTERNET
www.lafertemilon.fr
ADRESSE MAIL
mairie.fertemilon@orange.fr
PANNEAU LUMINEUX
en centre ville

LA FERTÉ-MILON

Forteresse d'inspiration



Extinction de l'éclairage public, pourquoi? comment?

20% : c'est la part de l'éclairage public dans les dépenses énergétiques d'une commune en moyenne.

50% : c'est la part de l'éclairage public dans la consommation d'électricité de la commune.

Nous avons constaté une augmentation de 25% du coût depuis 2018.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité le principe d'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit. Cette décision a été prise pour plusieurs raisons :

- **une raison budgétaire urgente.** Comme vous le savez la hausse des prix de l'énergie impacte fortement le budget des collectivités comme celui des ménages, d'autant plus que les collectivités ne bénéficient pas du bouclier tarifaire. Tout comme chacun d'entre vous, ces mesures d'économie vont permettre de limiter les augmentations inévitables sur ce secteur.

- **Une économie d'énergie.** « La meilleure énergie est celle que nous ne consommons pas ». Dans ce contexte de tension internationale, il est important de réduire durablement notre consommation d'énergie. Cela passe par des mesures d'économie immédiate. Il faudra également accélérer les travaux d'isolation des bâtiments publics.

- **Un impact sur la faune et la flore.** Les espèces animales sont nombreuses à être nocturnes (environ 30% chez les vertébrés, 65% chez les invertébrés) et peuvent subir des modifications comportementales, voir leurs rythmes biologiques perturbés, l'équilibre de leurs écosystèmes peut être modifié...

- **Retrouver un ciel étoilé.** Bien sûr c'est une raison plus anecdotique, cependant la pollution lumineuse est devenue tellement envahissante qu'elle empêche désormais pour une large majorité des humains de voir le ciel et d'observer les étoiles.

Bien évidemment, vous vous posez de nombreuses questions au sujet de la sécurité, de l'impact sur les impôts, de l'éclairage des monuments et ceux de Noël.

C'est pourquoi nous avons organisé une consultation citoyenne sur ce sujet afin de recueillir vos préférences sur les modalités d'extinction mais aussi vos points de vigilance.

L'expérimentation démarre le 1^{er} novembre pour 3 mois période qui permettra de remonter les problématiques et de prendre une décision définitive.

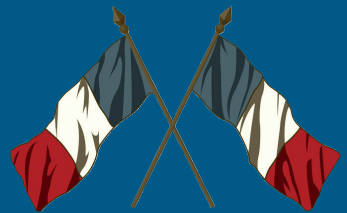
Céline Le Frère

Céline Le Frère
Maire de La Ferté-Milon

n°140

NOVEMBRE 2022

Devoir de mémoire



Célébration de l'armistice
de la guerre 14-18

voir en p.2

AUX ABORDS DES
ÉCOLES



Suite à la demande des parents d'élèves, les abords de la crèche Roule bout'chou et des écoles Jean-Racine seront *non fumeurs à compter du 5 novembre 2022*, aux horaires d'entrée et de sortie des enfants, soit de 8h à 9h, de 11h à 12h, de 13h à 14h et de 16h à 17h (*arrêté municipal n° 2022-246*).

Déchets verts

Fermeture saisonnière au 1^{er} novembre de la collecte des déchets verts aux ateliers municipaux, rue St-Waast.

Prochaine ouverture avril 2023



Retour en images sur la consultation
citoyenne, les élus à la rencontre des Milonais

AGENDA

17 28



Vendredi 11 novembre

Célébration de l'armistice de la guerre 14-18

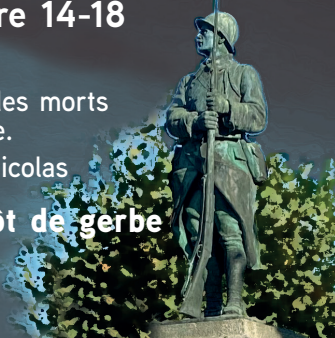
10h Messe

en l'honneur des morts pour la France.

Église Saint-Nicolas

11h30 Dépôt de gerbe

au monument aux Morts



Samedi 12 novembre 15h-17h

Atelier de cuisine
avec l'office de tourisme de Retz-en-Valois
Salle polyvalente

Renseignements
03.23.96.55.10.

Tarif 22,50 €.

Billetterie : Office de tourisme
Villers-Cotterêts

En ligne :

boutique.tourisme-villers-cotterets.fr

Nombre de places limité, à partir de 18 ans.



Cuisez avec 100% de produits locaux.

Dimanche 13 novembre

Marché campagnard sur l'île Lamiche



Dimanche 13 novembre à 14h

MJC • Randonnée pédestre rendez-vous sur le mail

Vendredi 18 novembre

LE JOUR DE LA NUIT
organisé par le Maillon Fertile

voir en p.4

Samedi 19 novembre 10h à 18h

Grande braderie du vestiaire au tiers lieu

Samedi 26 novembre 14h-18h

Dimanche 27 novembre 10h-17h

MARCHÉ DE NOËL
avec la MJC

Salle polyvalente
9 allée de Montolon,
rez-de-chaussée,
petite et grande salles.

Renseignements
au 03.23.96.76.51



CADRE DE VIE Réglementation animale

Vous êtes responsable de tous les dégâts (atteinte aux plantations, ou nuisances sonores, morsure, déjection...) commis par votre chien, qu'il soit sous votre garde, échappé, ou égaré (article 1 385 du code civil).

- L'accès des animaux est interdit dans les parcs publics et d'enfants (exception faite pour les chiens d'aveugle).
- Sur le domaine public, votre chien doit toujours être tenu en laisse près de vous (trottoirs, places, parcs, jardins...)
- Il est interdit de nourrir les volatiles (pigeons, oies...)
- Les chiens de 1^{re} et 2^e catégorie selon la loi du 6 janvier 1999 doivent être déclarés, identifiés, vaccinés contre la rage et spécifiquement assurés.

Déjections canines

Chaque propriétaire est tenu de nettoyer les déjections de son animal.

Des sacs de ramassage sont à disposition à la mairie et les poubelles sont en nombre suffisant dans différents lieux de la commune.

Tout dépôt de déjections sur la voie publique réservée à la circulation des piétons ou dans les parcs sera sanctionné par une amende de 35 € (contravention de 2^e classe, article R632-1 du code pénal).

Fourrière animale

Les animaux errants ou trouvés sur la voie publique sont capturés et conduits à la fourrière.

Marc Andrieux

Aménagement paysager et parking

L'aménagement paysager se finalise tout début novembre après de nombreuses péripéties. Vous pourrez apprécier ce petit parc fleuri au cœur de la commune. Nous comptons sur votre civisme pour que ce lieu soit respecté, des poubelles seront mises en place. C'est notre cœur de ville qu'il faut préserver.



Permanence ABF Architecte des bâtiments de France

Jeudi 10 novembre de 9h30 à 12h uniquement sur rendez-vous en mairie au 03.23.96.70.45.

LE MOT DE L'OPPOSITION : COLLECTIF AVENIR ET PROGRÈS

Dans le dernier Milon Info, nous avons évoqué les économies d'énergie, sujet repris dans l'éditorial de Madame le Maire et lors du dernier conseil municipal. C'est dû au fait que nous fournissons notre article au début du mois précédent, laissant ainsi aux élus de la majorité le temps d'y répondre.

Dans ce dernier bulletin, certains d'entre vous ont dû s'étouffer : Madame le Maire laissait planer la possibilité d'augmenter les impôts (encore une promesse de campagne bafouée), puis 2 pages après on vous annonçait que le coût des travaux sur les remparts avait nécessité un financement communal de 185 000 €, à ajouter aux 50 000 € dépensés au printemps pour des parcelles inconstructibles. Au total, une dépense de 235 000 €, à mettre en comparaison avec les 27 000 € d'économies espérées pour l'extinction des lumières.

Lors du dernier conseil, nous avons été surpris d'apprendre que le réseau d'éclairage n'était pas évolutif et que toute modification aurait un coût élevé ; pourtant, les travaux sont récents. Encore une preuve de la gestion désastreuse de la majorité.

Concernant les sujets abordés au dernier conseil municipal, nous nous sommes :

1. abstenus au sujet du PLUi, qui faisait apparaître des secteurs d'urbanisation sans réelle concertation avec les Milonais ; peut-être même que certains d'entre vous ne sont pas au courant que leurs parcelles sont concernées, avec des règles qui vont leur créer des contraintes (les secteurs concernés sont sur notre page Facebook) ;

2. abstenus au sujet du règlement local de publicité, estimant ne pas avoir suffisamment d'informations, sans concertation avec les habitants sur le sujet, et estimant qu'une partie de notre ville, pourtant classée site patrimonial remarquable, ne mérite pas de voir apparaître des panneaux de publicité.

Enfin, nous avons abordé la question de la qualité de l'eau potable en conseil municipal, et nous sommes étonnés de ne pas avoir eu d'informations sur le fait que la qualité n'est pas toujours au rendez-vous.

Nous vous invitons à vous rendre sur nos canaux de communication pour plus d'information.

Facebook : <https://www.facebook.com/groups/69911777302516/>

Site : <http://www.collectif-avenir-et-progres.fr>

VIE ÉCONOMIQUE

Boulangerie : lancement de l'appel à candidatures

Les travaux de la boulangerie près du passage à niveau ont démarré cet été et s'achèveront en février 2023. Ils consistent en des travaux de déblaiement, réfection de la vitrine, travaux d'entretien des toitures, isolation, changement des menuiseries extérieures, couverture de la cour intérieure avec verrière, et travaux d'amélioration du logement à l'étage. Cette étape était indispensable et un préalable à la recherche d'un artisan.

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont voté à l'unanimité le lancement d'un appel à candidatures pour accueillir un boulanger. N'hésitez pas à diffuser l'information. Un jury composé d'élus choisira sur des critères objectifs le porteur de projet retenu. Le démarrage de l'activité de la boulangerie pourra être envisagé après les travaux d'aménagement intérieurs qui seront à la charge du commerçant soit au plus tard à l'été 2023.

Céline Le Frère

CADRE DE VIE Nuisances sonores

Dans le cadre de la lutte contre les nuisances sonores liées à la consommation d'alcool sur l'espace public et à des rassemblements pouvant troubler l'ordre public, ont été prorogés jusqu'au 10 janvier 2023, les arrêtés municipaux interdisant :

- la consommation d'alcool sur l'espace public de 18 heures à 7 heures (Arrêté municipal n° 2022/232 du 30 septembre 2022)
- de rassemblement sur l'espace public de 23 heures à 7 heures (Arrêté municipal n° 2022/233 du 30 septembre 2022)

Ces arrêtés s'appliquent sur les espaces suivants : l'île Lamiche, la place du Port au Blé, les abords du city stade et du gymnase, les parkings de la poste, du cimetière et du stade, l'avenue de la Gare, l'esplanade et les abords du Château.

CCAS

Le vestiaire

Le vestiaire a terminé son installation au tiers lieu 10 bis rue de Villers à côté du magasin Carrefour. Un grand merci aux bénévoles qui ont œuvré à l'aménagement du local.

Le vestiaire est ouvert au public tous les jeudis de 13h30 à 17h et le 19 novembre de 10h à 18h pour sa grande braderie.

Vous y trouverez des vêtements mais aussi des jouets du petit matériel à des prix modiques. Ouvert à tous !

Nicole Warzee

Voyage CCAS

Ce n'est pas moins de 80 personnes qui ont participé au voyage du CCAS. Au programme, plusieurs groupes se sont succédés pour la visite de la brasserie artisanale de Meaux, de la maison du brie puis visite guidée de la cathédrale et du jardin Bossuet. Le tout dans une ambiance joyeuse et animée par le plaisir de se retrouver.

Françoise Bocquet



MUSÉE DE LA VILLE



L'association les Amis du musée agricole

Le monde agricole se rappelle aux bons souvenirs de la population qu'il a nourri depuis des siècles.

C'est ainsi que le dimanche 18 septembre, jour de commémoration du patrimoine, des passionnés et collectionneurs de tracteurs anciens ont défilé dans les rues de La Ferté-Milon avant d'exposer sur le parking de l'île Lamiche et la rue de la gare.

Le repas partagé ensemble au musée a permis à ces passionnés de découvrir les dernières restaurations de l'équipe à savoir un tracteur BISON des années 50 et un SOMECA de 1965. Le public qui a honoré de sa présence notre musée a pu bénéficier de la présence des bénévoles pour les guider et leur faire connaître cette partie de l'histoire (la plus laborieuse au sens premier du terme) de notre pays".



Nettoyons la nature

À l'occasion de cette opération, une trentaine d'élèves du lycée Château Potel s'est armée de sacs poubelles, de gants et de courage pour aller nettoyer autour du lycée. Mégots, bouteilles en verre ou en plastique, canettes, emballages divers... Ils ont ramassé plusieurs sacs poubelles en moins d'une heure !

Cette opération va permettre de sensibiliser les lycéens sur la protection de l'environnement et la préservation de la nature.



La Marche rose
a encore connu une grande affluence le 9 octobre avec Chantal Gantier et Mireille Létouffé à l'accueil. La lutte contre le cancer du sein est une cause très mobilisatrice et la date régulière est un bon repère.



Le club Jean Racine a effectué sa première sortie 2022 qui était très attendue par ses adhérents. Le 8 septembre, nous nous sommes rendus au musée du cheval de trait à Sacy-Le-Grand pour remonter le temps avec la visite du musée et une promenade en paille. La journée s'est poursuivie par un déjeuner dansant à la guinguette de Rieux.

Nous participerons au marché de Noël, organisé par la MJC, le samedi 26 et le dimanche 27 novembre à la salle polyvalente où vous pourrez acheter le livre rédigé par notre groupe histoire intitulé *La seconde guerre mondiale à La Ferté-Milon et ses environs* disponible aussi aux activités du mercredi.

Venez partager un moment de convivialité (diverses activités) le mercredi de 14h à 17h30 au 1 rue Saint-Lazare (maison à côté de l'école). *Le bureau*

La rentrée MJC est tout à fait satisfaisante

Théâtre La troupe **Carpe diem** voit son effectif renforcé. Le moral retrouvé est gage de beaux projets.

Le théâtre enfants et ados doit trouver un nouveau rythme avec l'arrivée de Ghislaine Pecqueux. Celle-ci propose un stage les 2, 3, 4 et 5 novembre, de 10h à 16h, avec possibilité de réchauffer son repas et de déjeuner sur place. Le thème sera "la magie de l'hiver" avec le conte *La soupe aux cailloux*. **Tarif : 60 €.** **Inscriptions urgentes à la MJC 03.23.96.76.51. Il faut au moins 6 participants.**

Dessin Milonaise depuis peu, Mélany Thual a choisi la MJC comme cadre pour, entre autres, des cours de dessin de style manga ou bande dessinée pour les enfants. Après les séances découverte d'octobre, le planning pourrait être le suivant à partir du 7 novembre : lundi à 16h30 pour les adultes, mercredi à 10h pour les enfants (moins de 12 ans), mercredi à 18h pour les ados. Renseignements: Gommeurs 06.61.57.28.45

Bourse aux jouets annulée car il est impossible d'annoncer un événement sans certitude. Ce n'est pas trois jours avant qu'il faudra commencer à s'inscrire.



La danse country line prend son essor

Haltérophilie

Haltérophilie, musculation, cardio Vous voulez vous entretenir, vous sculpter, vous renforcer, dépasser vos limites... les dirigeants vous attendent dans une joyeuse ambiance le lundi, mercredi, vendredi de 17h à 20h et samedi 10h à 12h (hors compétition).

Zumba On vous attend aux cours adulte le mardi et jeudi de 18h15 à 19h30 et aux cours kids le vendredi de 17h30 à 18h30 au gymnase !

Compétition Le 19 novembre 2022, le CMHM organise le 1^{er} tour régional féminin et le challenge avenir au gymnase. La compétition débute à 10h. On vous attend nombreuses et nombreux pour venir encourager nos athlètes !

L'AS Milonaise

a fait sa rentrée jeunes à domicile avec deux beaux plateaux U6/U7 et U10/U11, tout ça dans une atmosphère joyeuse et détendue. La jeunesse est l'avenir du club et le début de saison ne peut que nous pousser à continuer de la sorte ! Les seniors sont un peu plus en difficulté en championnat mais la bonne ambiance permettra, je l'espère, de vite obtenir des résultats positifs. À noter que le terrain d'honneur prend forme petit à petit, nous sommes tous impatients de le fouler mais la patience est de mise... rejoignez-nous, on vous attend !

Le Maillon Fertile

Votre nouveau lieu convivial et associatif, vous ouvre grand ses portes !

Nous vous accueillons les mercredis, jeudis, vendredis et samedis de 12h à 18h30. Venez découvrir les activités des adhérents du Maillon Fertile : Cosmétiques, photos, expos, biblio/ludothèque, produits locaux, soins "médecine douce", cours d'anglais, AMAP...

Le Maillon accueille talents et profils variés. Venez passer un moment agréable autour d'un petit repas, d'une bonne bière locale, d'une pâtisserie maison ou d'un café dans ce lieu unique à la Ferté-Milon. Nos prochains rendez-vous :

Vendredi 18 novembre, nous vous organisons un dîner à la chandelle (sur réservation), suivi d'une observation des étoiles, à l'occasion du *Jour de la nuit*, organisé pour la première fois dans notre ville.

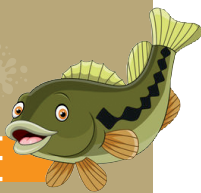
Dimanche 27 novembre, nous participons à l'événement Festisol avec une expo, projection de films, conférence et repas thématique autour des deux Congos.

Weekend des 3 et 4 décembre aura lieu la deuxième édition de notre Salon Saveurs et Créateurs, rassemblant plusieurs artistes et artisans locaux dont les productions vous permettront de faire plaisir à vos proches à Noël.

Vous êtes artiste, artisan, bouillonnant d'idées ou vous souhaitez faire connaître votre activité, vos réalisations ? Manifestez-vous auprès de l'asso, nous avons encore des espaces disponibles.

Le Maillon Fertile ancien Faubourg Saint-Jean, 10 bis rue de Villers maillon.fertile@gmail.com 06 37 65 68 73 (Réka)

LA GAULE MILONAISE



Notre rempoissonnement est prévu courant novembre 2022.

Dès que nous aurons la date de livraison confirmée par notre pisciculteur, vous serez averti par les voies habituelles (page Facebook, Clubéo affichage mairie ainsi que panneau lumineux). Rendez-vous au kiosque à l'île Lamiche.

A bientôt, les membres du bureau La Gaule Milonaise



POUBELLE VERRES MARDI 13 DÉCEMBRE



Mairie de La Ferté-Milon 29, rue de la Chaussée, 02460 La Ferté-Milon © 03.23.96.70.45
Accueil du public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et le samedi de 9h à 12h

Bulletin d'informations municipales MILON INFO N°140 NOVEMBRE 2022

Directrice de publication : Céline Le Frère

Les textes fournis par les associations et autres le sont sous la responsabilité des auteurs.

Version numérique téléchargeable sur www.lafertemilon.fr • IPNS • Ne pas jeter sur la voie publique.